

Communiqué de presse  
Toulouse, Montpellier, 16 novembre 2017

## Une semaine pour sensibiliser les citoyens à la réduction des déchets !

La quantité de déchets ménagers de la population française a littéralement doublé en 40 ans ! Aujourd'hui, chaque habitant produit 572 kg de déchets ménagers et assimilés par an (630 kg/ habitant/ an en Occitanie). Avec un objectif de réduction de 10% de la production des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020, la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 vise à enrayer cette augmentation.

Afin de sensibiliser les français à la nécessité de réduire leur quantité de déchets et leur donner les clés pour agir au quotidien, l'ADEME coordonne, du 18 au 26 novembre, la 9<sup>ème</sup> édition de la semaine européenne de la réduction des déchets. A cette occasion, l'ADEME revient sur les enjeux et les solutions pour réduire la production de déchets ménagers.

### Les déchets, un impact environnemental fort

Nos modes de vie et de consommation ont évolué (achat individuel, plat préparé, etc.), créant beaucoup plus de déchets qu'auparavant.

En conséquence, les coûts de collecte et de traitement de ces déchets augmentent (ainsi que les taxes ou les redevances qui les financent), les matières premières s'épuisent et les centres de traitement sont saturés. L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre constitue une autre conséquence, l'ensemble des biens de consommation contribuant à hauteur de 50 % de ces émissions.

### Il existe tout un panel de solutions pour réduire la quantité de déchets

Ces solutions reposent sur 4 grands principes : mieux produire, mieux consommer, réutiliser et moins jeter.

Ces principes font d'ailleurs écho à la notion d'économie circulaire, dont l'objectif est d'augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et de diminuer les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie (production, utilisation et fin de vie). Il s'agit de faire plus et mieux avec moins.

Afin de réduire la production de déchets ménagers, les collectivités mettent en place, avec l'aide de l'ADEME, des politiques de prévention des déchets : tarification incitative (prenant en compte le niveau de production de déchets pour facturer l'utilisateur), programmes locaux de prévention des déchets (prévoyant la mise en œuvre d'actions multiples et variées)...

Parallèlement, l'ADEME mène auprès du grand public des actions de sensibilisation dont la Semaine européenne de la réduction des déchets constitue un axe fort. A cette occasion, l'ADEME soutient les actions initiées par des associations, des écoles, des collectivités, des entreprises et des citoyens sur l'ensemble du territoire français. En Occitanie, 279 actions sont mises en œuvre en 2017 par ces différents acteurs, comme par exemple : "Peser c'est savoir" à Toulouse, le 20/11 ou "Maxi/mini chariot" à Béziers, le 18/11.

Toutes les animations sur le territoire de l'Occitanie sont accessibles en cliquant [ici](#).

### Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Au sein des foyers, la réduction des déchets passe par des gestes simples que tout le monde peut adopter, tels que :

- choisir des produits avec moins d'emballage en privilégiant le vrac au détail
- éviter d'acheter des produits jetables à usage unique en préférant des produits réutilisables
- apposer un autocollant "Stop pub" sur votre boîte aux lettres
- louer ou échanger plutôt qu'acheter (une perceuse, une voiture...)
- Pratiquer le compostage des déchets organiques
- acheter la juste quantité pour éviter de jeter
- adopter des réflexes simples pour réduire le gaspillage alimentaire : rédiger une liste de courses, cuisiner des quantités adaptées ainsi que les restes, vérifier les dates de péremption des produits...
- Réparer, transformer, donner ou vendre nos vieux objets
- boire plutôt l'eau du robinet (200 fois moins cher que l'eau en bouteille)
- choisir des produits dotés de l'éco-label européen ou français (NF environnement) qui garantissent leur qualité d'usage et leur moindre impact sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie

D'autres solutions à adopter sont disponibles sur le site de l'ADEME en cliquant [ici](#).

## Pour en savoir plus :

- Ça suffit le gâchis : [www.casuffitlegachis.fr](http://www.casuffitlegachis.fr)
- Savoir que faire de mes déchets : [www.quefairedemesdechets.fr](http://www.quefairedemesdechets.fr)
- Site ADEME -Expertise déchets : <http://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-laction/eviter-production-dechets>
- Site OPTIGEDE (prévention et gestion des déchets) : <http://optigede.ademe.fr/prevention>

---

## A propos de l'ADEME Occitanie

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'ADEME participe, au niveau national et régional, à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. En Occitanie, l'ADEME est représentée par une Direction régionale dont l'équipe est basée à Toulouse et Montpellier.

### Contacts Presse OXYGEN

OXYGEN - Aurélie Mauries / Aurélie Vérin - Tel : +33 (0)5 32 11 07 31 - [aurelie@oxygen-rp.com](mailto:aurelie@oxygen-rp.com) - @aureliemauries

### Contacts ADEME Occitanie

Franck Chatelain (Toulouse) - Responsable Communication - Tel. : +33 (0)5 62 24 00 36 - [franck.chatelain@ademe.fr](mailto:franck.chatelain@ademe.fr)  
Hubert Pscherer (Montpellier) - Responsable Communication - Tel. : +33 (0)4 67 99 89 71 - [hubert.pscherer@ademe.fr](mailto:hubert.pscherer@ademe.fr)